

acteurs services personnes
réponses actions outils
associations projets
compétences
ressources qu
association tion
relations savoirs développement
acteurs services personnes
réponses actions outils
compétences

LE PÔLE
DE
COMPÉTENCES

EN 6
QUESTIONS

prc.contact@univ-tlse3.fr



www.inpes.sante.fr
inpes
Institut national
de prévention et
d'éducation pour
la santé

soutient le Pôle de Compétences



DES
RESSOURCES
POUR
SERVIR
VOS PROJETS



www.promotion-sante-mp.fr

Agence Alegria Communication - tél 799 215 322 000 14 - Graphisme / Nathalie Lavaud 06 27 66 33 60

1

Qu'est-ce que le Pôle de Compétences en Éducation pour la Santé et Promotion de la Santé de Midi-Pyrénées ?

C'est un dispositif régional dont l'objectif est de développer une culture et des outils communs afin de favoriser une promotion durable de la santé en Midi-Pyrénées. Il rassemble les acteurs réalisant des activités de soutien, de structuration, de développement de l'éducation pour la santé et la promotion de la santé.

Le Pôle de Compétences en Éducation et Promotion de la Santé de Midi-Pyrénées est basé sur une dynamique d'échange et de partage entre partenaires.

Il doit favoriser la montée en compétences des acteurs en Promotion de la Santé pour que la qualité des actions de proximité soit toujours au rendez-vous.

2

A qui le Pôle de Compétences offre-t-il ses services ?

Les services sont ouverts à tout acteur des secteurs sanitaire, social, médico-social, éducatif, institutionnel, associatif... œuvrant dans le champ de l'Éducation pour la Santé et la Promotion de la Santé et souhaitant être accompagné dans son projet de santé.

3

Qui finance le Pôle de Compétences ?

Le Pôle bénéficie du soutien de l'Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé. Ses services sont donc proposés sans frais pour les bénéficiaires.

4

Quels services vous offre le Pôle de Compétences ?

• Un service de Formations

Les propositions variées contribuent toutes à renforcer le savoir-faire des acteurs pour la mise en place et le suivi de projets en Promotion Santé.

De plus, toutes les formations proposent la combinaison :

- d'éléments théoriques ;
- d'échanges entre les participants qui s'appuient sur leur expérience ;
- de techniques d'animation participatives pour mettre les éléments théoriques en perspective des pratiques professionnelles.

Par ailleurs, les formations sont, quand c'est possible, conçues sous forme de modules complémentaires, afin de pouvoir être suivies «à la carte», en fonction de la disponibilité de chacun.

Retrouvez l'actualité des formations sur le site internet du Pôle.

• L'accompagnement personnalisé de projets

Que ce soit pour une aide ponctuelle, ou pour un accompagnement qui s'inscrit dans la durée, le

Conseil Méthodologique personnalisé, est particulièrement adapté pour vous aider à démarrer un projet, ou pour en faciliter l'avancement lorsqu'une situation de blocage se présente.

• La diffusion et le partage de Ressources

- Le Pôle de Compétences construit un réseau de documentations afin de répondre aux besoins des porteurs de projets, en bibliographie sur les thèmes que recouvre l'univers de la Promotion de la Santé, et en outils d'intervention en Éducation pour la Santé.

- Il construit également une liste de personnes-ressources susceptibles d'enrichir les réflexions et de faciliter les actions menées dans la région.

• L'échange, la rencontre, la mise en relation avec d'autres acteurs qui œuvrent pour la Promotion de la Santé en Midi-Pyrénées.

- Les Comités de Pilotage et Comités Techniques, qui assurent le fonctionnement du Pôle de Compétences tout au long de l'année, sont autant d'occasions de rencontres ;

- Les Journées d'Échange Régionales favorisent le partage des expériences entre acteurs ;

- La plateforme de personnes-ressources, sur le site internet du Pôle, encourage la mise en relation des expertises.

5

Quelles autres missions doit assurer le Pôle ?

Outre les services qui vous sont offerts, le pôle doit mettre ses compétences à la disposition des décideurs de la politique régionale de santé. Il doit également organiser, rendre lisibles et accessibles

ses compétences et ses activités auprès de tous les acteurs de Midi-Pyrénées.

6

Comment solliciter le Pôle de Compétences ?

Quels que soient votre besoin ou votre demande, vous pouvez adresser un message à prc.contact@univ-tlse3.fr

L'équipe de coordination vous répondra dans les plus brefs délais.

Partagez votre expérience avec d'autres acteurs de Midi-Pyrénées...

Conçu dans la même volonté de dynamique partenariale que le Pôle de Compétences dont il est l'outil et la vitrine, le site internet vous propose de partager votre expertise afin qu'elle puisse servir à d'autres acteurs de la région. Il vous suffit de vous enregistrer comme (personne-ressource) sur un sujet santé/social spécifique ou un public que vous connaissez particulièrement, et éventuellement pour un secteur géographique délimité.

CELA SE FAIT SIMPLEMENT

EN QUELQUES CLIC SUR

www.promotion-sante-mp.fr

Formation Conseil Méthodologique Services documentaires...

Nous vous rappelons que grâce au soutien de l'INPES, et grâce à l'investissement des partenaires du Pôle de Compétences, l'intégralité des services proposés par le Pôle est sans frais pour les bénéficiaires.

Retrouvez l'actualité des formations sur le site internet



www.promotion-sante-mp.fr

UNE QUESTION ?

BESOIN D'UN COMPLÈMENT D'INFORMATIONS ?

VOUS SOUHAITEZ SOLLICITER LES SERVICES DU PÔLE DE COMPÉTENCES ?

prc.contact@univ-tlse3.fr